

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

N° **24U500040014** Prix € : **19**

Validité : **1 J du 13/07/2024 00:00:00 au 13/07/2024 23:59:59**

Cette licence ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

Date du : **11/07/2024 18:21:39**

Nom : **RUBIO**

Prénom : **HADRIEN**

Date de naissance : **17/09/1990** Sexe : **M**

Adresse : **20 RUE JOURDAN**

37000 TOURS

J'atteste avoir reçu la notice d'information des contrats « MAIF » présentant les garanties d'assurance liées à la licence FFVoile. Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitaux invalidité et décès plus importants...), ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

J'ai décidé de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.

Je refuse de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires et je remets le présent document à mon club.

J'atteste par ailleurs m'être mis en conformité avec la réglementation FFVoile relative au certificat médical de non contre-indication (le cas échéant en compétition) à la pratique de la voile.

Fait à : le :
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Titulaire
* des représentants légaux pour les mineurs



Assureur de la FFVoile

LICENCE TEMPORAIRE FFVOILE

Prix € : **19**

Validité : **1 J du 13/07/2024 00:00:00 au 13/07/2024 23:59:59**

N° : **24U500040014** Date : **11/07/2024 18:21:39**

IMPORTANT : Elle ne permet pas la participation à des compétitions décernant un titre international, national, régional ou départemental et des sélections correspondantes, excepté pour les sélectives corporatives donnant accès aux Championnats de France corporatifs.

NOM : **RUBIO**

Date de naissance : **17/09/1990**

Prénom : **HADRIEN**

Sexe : **M**

Adresse habituelle : **20 RUE JOURDAN
37000 TOURS**



A LIRE ATTENTIVEMENT

Vous venez de prendre une licence temporaire et bénéficiez d'une assurance souscrite pour vous par la FFVoile auprès de la MAIF, entreprise régie par le Code des Assurances, vous couvrant en **Responsabilité Civile** pour les dommages que vous pourriez occasionner à des tiers dans la pratique de la voile, pour l'**Assistance Rapatriement** ainsi que pour l'**Individuelle Accident**, comprenant une indemnisation de vos propres dommages corporels en cas d'accident.

Votre club vous a remis les garanties liées à la licence ainsi que les garanties complémentaires que vous pouvez souscrire.

PART DE L'ASSURANCE DANS LA LICENCE TEMPORAIRE

Prime totale TTC	Responsabilité Civile & Assistance Rapatriement (MAIF)	Individuelle Accident (MAIF)
6,47 €	6,33 €	0,14 €

Vous avez la possibilité de renoncer à la garantie Individuelle Accident et d'obtenir le remboursement de la somme correspondante en adressant votre demande par voie postale à la FFVoile - 17 rue Henri Bocquillon 75015 Paris.

→ En cas de sinistre, vous devez établir une déclaration d'accident et l'adresser dans les 5 jours (accompagnée d'une copie de votre licence) à : MAIF/AMTM MADER - Immeuble le Challenge - Bd de la République - BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE CEDEX

→ Assistance rapatriement : Tél : 0 800 800 875 (+33 5 49 77 47 78 si vous êtes à l'étranger)

Cachet du club

500004

Signature du Titulaire

* des représentants légaux pour les mineurs

Médical

De nouvelles règles relatives au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport sont applicables. Pour plus d'informations sur les obligations relatives au certificat médical : www.ffvoile.fr
Ongeit Institution - Espace Médical



PARTENAIRE



PARTENAIRES

